

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

Septembre
2011

n° 30

www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr



**Samedi
3 septembre
Forum des
associations
14h - 18h
salle des Ormeaux**

Selon les ressources familiales, une nouvelle aide est possible pour s'inscrire aux activités associatives.

Accès pour tous aux activités de loisirs

Votée au Conseil municipal en juin dernier, une nouvelle aide financière à l'attention des familles est mise en place dès cette rentrée associative.

Les activités pratiquées au sein des associations et des clubs sportifs sont sources d'enrichissement et d'épanouissement pour tous les enfants. Un atelier de théâtre, un match de sport collectif, un entraînement de tennis ou une initiation au dessin sont des exemples de moments de rencontres, d'échanges, de socialisation nécessaires à la fois, au bien-être mais aussi à la construction de soi. Au-delà de l'apprentissage d'une discipline, il s'agit pour l'enfant de développer ses goûts, créer

des amitiés, développer sa personnalité, sur le chemin de l'adolescence.

Lutter contre l'exclusion sociale

« Nous voulons tout faire, en cette période difficile pour le budget de certaines familles, afin qu'aucun enfant de 6 à 15 ans ne soit exclu pour des raisons économiques, de l'accès aux activités de loisirs organisées sur la commune » explique Marie-Bernadette Boureau, adjointe aux solidarités. Ainsi, les élus boscéens ont instauré, en juin dernier,

une aide municipale pour les familles aux revenus modestes. Les familles qui hésitaient jusqu'alors à inscrire leurs enfants à une activité sportive, culturelle ou de loisirs pourront ainsi mieux franchir le cap.

La participation municipale

Cette nouvelle prestation, réservée aux familles boscéennes, est opérationnelle dès les inscriptions aux activités associatives de

suite >>>

suite >>>

cette rentrée. Les conditions sont les suivantes :

- l'enfant doit être âgé de 6 à 15 ans révolus,
- il doit être inscrit à une activité sportive, culturelle ou de loisirs, existant à Bouaye, hormis l'EBMD*,
- le quotient familial doit être inférieur à 991 €

L'aide de la commune, plafonnée à 100 €, est dégressive selon le quotient familial. Ce plafond est porté à 150 € pour les enfants atteints de handicap.

Quotient familial	Aide municipale : % du coût d'inscription
< à 381 €	50%
382 € à 533 €	40%
534 € à 686 €	30%
687 € à 838 €	20%
839 € à 991 €	10%

Pour bénéficier de cette participation, les familles doivent s'adresser avec les pièces justificatives à l'un des services municipaux suivant :

- accueil du guichet unique enfance jeunesse en mairie,
- service social en mairie,



- le Cabanon, maison des jeunes, rue de l'ancienne église.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le **02 51 70 55 57** ●

*Les tarifs d'inscription à l'Ecole Boscéenne de Musique et de Danse étant déjà basés sur le quotient familial, le cumul des aides n'est pas possible.

Ensemble pour une ville propre

Le parc de la mairie dénommé depuis 1993, Parc des Droits de l'Homme et du Citoyen, est apprécié de nombreux Boscéens et contribue à la mise en valeur de l'hôtel de ville rénové l'an dernier. Lors des cérémonies de mariages, il est souvent le cadre idéal pour les photos qui immortalisent cet instant de bonheur. Aux beaux jours, parents et assistantes maternelles le fréquentent autour des jeux pour enfants. Jusqu'alors, très modestes, ceux-ci viennent d'être confortés par un nouveau grand jeu installé courant août. Certains propriétaires de chiens aiment aussi y sortir leur fidèle compagnon, souvent pour une petite promenade en soirée. Sur la pelouse, il est constaté malheureusement trop fréquemment la présence de déjections canines laissées par des chiens dont les proprié-

étaires oublient leur responsabilité pour maintenir la propreté des espaces publics. Ces désagréments furent même évoqués lors des questions du public posées à l'issue des conseils municipaux.

Maître de son chien jusqu'au bout

En précisant que « chaque propriétaire de chien doit se responsabiliser pour conserver au parc un usage agréable à tous », monsieur le maire souligne qu'un arrêté municipal a été pris afin que les espaces publics ne soient plus souillés sans conséquences. Cet arrêté interdit aux propriétaires de laisser leur animal faire ses besoins sur les trottoirs et les espaces verts publics. De tels comportements pourront désormais donner lieu à une verbalisation passible d'une amende. « Les piétons, les

personnes en fauteuil roulant ou qui traversent le parc avec une poussette, les enfants qui jouent sur la pelouse, les jardiniers municipaux qui entretiennent cet espace public sont sensibles au respect des propriétaires de chiens. Ils doivent rester maîtres de leur animal jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ramasser les crottes indélicatement déposées » indique Freddy Hervochon, adjoint au développement durable et à l'environnement. Afin de sensibiliser et d'accompagner les maîtres de chien, la Ville a mis en place deux panneaux d'information équipés de distributeurs de sacs et de poubelles. « Nous ferons un bilan de ces mesures avant de l'étendre à d'autres sites sur la commune » conclut Freddy Hervochon ●



Une mesure d'information a été mise en place pour garantir l'hygiène dans les espaces publics.

L'accumulation de déjections sur les pelouses complique le travail des agents de la Ville de Bouaye. Jérôme Tourneux, responsable du service espaces verts



Jérôme Tourneux, responsable du service espaces verts

Jérôme Tourneux, responsable du service espaces verts témoigne : « il y a des secteurs comme le parc de la Maire où c'est vraiment problématique. Les déjections se prennent dans les tondeuses et souillent nos vêtements. Mais le plus ennuyeux, c'est quand les enfants viennent ensuite y jouer devant les jeux installés dans le parc ».



La navette TAN vers la gare prolongée jusqu'à Saint-Aignan

A l'initiative des maires de Brains, Bouaye et Saint-Aignan de Grand Lieu, et en concertation avec Nantes Métropole et la TAN, la navette Brains / gare de Bouaye mise en place en septembre 2010 est prolongée jusqu'à Saint-Aignan de Grand-Lieu à la rentrée.

Face à l'engorgement du parking de la gare de Bouaye et afin de favoriser les transports en commun, les élus ont souhaité la création d'une liaison desservant la gare.

Une navette TAN a ainsi été mise en service entre Brains et la gare de Bouaye en septembre 2011. Le succès de cette expérience a permis d'envisager logiquement le prolongement de cet itinéraire jusqu'à Saint-Aignan de Grand-Lieu.

Nouveaux arrêts, correspondances supplémentaires

12 nouveaux arrêts ont été créés jusqu'au bourg de Saint-Aignan de Grand-Lieu afin de desservir un plus grand nombre d'habitants. Dès le 29 août 2011, la navette desservira, du lundi au vendredi, les cinq départs de TER vers Nantes (de 7h04 à 12h10) et les six arrivées de TER en gare de Bouaye (de 12h28 à 18h39). Pertinente pour aller travailler vers Nantes, cette navette TAN dessert les collèges et le lycée de Bouaye, ainsi que les équipements sportifs. **Tous les horaires de la navette sur www.mairie-bouaye.fr**

Un véloparc sécurisé en gare de Bouaye

Un véloparc TAN a été installé sur le parking de la gare de Bouaye pour faciliter l'usage du deux-roues. Le véloparc comprend 12 places individuelles couvertes en **accès libre et gratuit**. Le stationnement y est sécurisé et les vélos à l'abri des intem-



Itinéraire de la navette à partir du 29 août 2011.

péries. Il suffit à l'utilisateur de stationner son vélo à l'intérieur de la consigne, de fermer la porte et la verrouiller avec son propre cadenas sur le point d'attache prévu. Un câble en acier supplémentaire est présent à l'intérieur pour y fixer éventuellement le cadre de son vélo avec un autre cadenas. La TAN propose un cadenas aux utilisateurs du Véloparc, moyennant une caution de 10€. Les Véloparcs constituent une réponse concrète aux personnes n'utilisant pas leur vélo par crainte de se le faire voler ●



Douze stationnements sécurisés pour les deux-roues sont disponibles à la gare.

Présents !



En cette période de reprise des cours, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux chefs d'établissements qui prennent leurs fonctions au lycée d'Orbigny, à l'école maternelle Maryse Bastié et à l'école Notre-Dame de la Trinité ainsi qu'aux nouveaux enseignants nommés à Bouaye.

Cette rentrée scolaire sera marquée, dans les trois écoles publiques, par un comptage précis des élèves effectués par Monsieur l'Inspecteur départemental de l'Education nationale. Malgré une stabilité globale des effectifs, ce comptage sera déterminant pour le maintien de nos classes du fait de l'augmentation voulue par le gouvernement du nombre d'élèves par classe.

J'appelle tous les parents d'élèves à se mobiliser toute la matinée du lundi 5 septembre pour accompagner leurs enfants et rester présents, aux abords des écoles jusqu'au comptage officiel.

En cas d'absence de votre enfant le jour de la rentrée, quel qu'en soit le motif, il est impératif de prévenir par écrit la direction de l'école afin que chaque enfant soit bien pris en compte.

La rentrée 2011 est aussi, pour la municipalité, l'occasion de répondre présent sur deux dossiers déterminants :

- **La mise en service**, dès le premier jour de classe, **des cinq salles de l'ensemble sportif de Bellestre** après le passage de la commission de sécurité.

- **L'accès possible aux activités associatives sportives et culturelles pour tous les enfants de 6 à 15 ans**, grâce à une aide municipale apportée dès lors que le quotient familial est inférieur à 991 €. En période de crise économique, il nous faut être vigilants pour que les enfants des familles les plus modestes ne subissent pas, pour des raisons financières, l'exclusion des activités de loisirs.

N'hésitez pas, à l'occasion du **forum des associations, le 3 septembre**, à vous renseigner au stand de la mairie avant d'inscrire vos enfants aux nombreuses activités proposées sur notre commune. Toute l'équipe municipale est mobilisée et vous souhaite la meilleure rentrée possible.

Jacques GARREAU
Maire

Un dictionnaire pour chaque élève de 6^e

A l'occasion de la rentrée, le Conseil général remettra un dictionnaire à chaque élève scolarisé en 6^e. Cet ouvrage réalisé en partenariat avec un éditeur national, est conçu pour pouvoir accompagner les collégiens jusqu'en 3^e. La diffusion de ce dictionnaire aura lieu fin septembre ●



Les Cm1-Cm2 de Victor Hugo à l'Assemblée Nationale

Une classe de Cm1-Cm2 de l'école Victor Hugo a participé au 17^e parlement des enfants en mai dernier. Pour cette initiative, un travail préparatoire a été mené avec leur professeur Stéphanie Pelletier pour comprendre le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Les élèves ont élu un délégué junior et sa suppléante, porteurs d'une proposition de loi visant à favoriser le bénévolat par une action auprès des élèves. Si cette proposition n'a pas été retenue, Tom, le délégué, a néanmoins représenté sa classe, au palais Bourbon, lors du Parlement des Enfants. Il a travaillé sur les propositions de lois émises par d'autres écoliers ●



Le groupe d'élèves qui a eu l'honneur de découvrir l'Assemblée Nationale.

Deux jeunes reçus en mairie

Deux jeunes Boscéens se sont distingués lors du concours départemental des Meilleurs Apprentis de France : Emeline Guibert, 17 ans, médaille de bronze en tapisserie d'ameublement et Alexandre Coutenceau, 18 ans, médaille d'argent en travaux paysagers. Nicole Chotard, adjointe à la jeunesse et à l'enseignement et Jacques Garreau, Maire, ont tenu à les féliciter pour ces remarquables performances ●



Alexandre Coutenceau et Emeline Guibert, meilleurs apprentis de France félicités par la Ville.

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 30 juin 2011. Les vidéos des séances du Conseil sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Acquisition de parcelles à Beauséjour

Le secteur nord de la ZAC des Ormeaux rencontre des problèmes récurrents de débordement des eaux pluviales. L'acquisition de la parcelle ZC 15 permettrait la restitution d'une zone humide sur des terres remblayées, l'amélioration du champ d'expansion des crues et la réduction des impacts sur les propriétés riveraines. D'autre part, l'extension du cimetière actuel ne pouvant répondre seul aux besoins des années futures, la parcelle ZC 20 pourrait être le lieu d'implantation d'un second cimetière. C'est pourquoi la commune de Bouaye va faire l'acquisition des parcelles cadastrées ZC 15 (3 120 m²) et ZC 20 (19 040 m²), au lieu-dit Beauséjour pour un montant total de 12 640 € TTC.

Adopté à 22 voix pour et 6 abstentions.

Cession d'une parcelle pour la création d'une liaison cyclable

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une liaison cyclable entre l'agglomération

nantaise et le Pays de Retz, le Conseil général de Loire-Atlantique souhaite réaliser dès à présent la section de cette liaison entre les communes de Saint-Léger-Les-Vignes et Bouaye, le long de la RD 751A. Pour permettre la réalisation de ce projet, la municipalité a décidé de céder gratuitement la parcelle communale cadastrée section AD 239.

Voté à l'unanimité.

Attribution d'une bourse *Déklic'*

La bourse « *Déklic'* » encourage et soutient des projets qui visent à animer un quartier ou la ville. Dans ce cadre, un jeune Boscéen de 25 ans, Benoît Canteteau a sollicité une aide afin de soutenir la création d'une compagnie d'art de la rue. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500 € à Monsieur Benoît Canteteau afin de l'accompagner dans son projet.

Voté à l'unanimité.

Grand pique-nique intergénérationnel

Mercredi 14 septembre, Boscéennes et Boscéens de tout âge sont invités à participer à un grand pique-nique champêtre pour se rencontrer, se détendre, échanger entre petits et grands, entre jeunes et aînés.



Les Boscéens sont invités à un pique-nique intergénérationnel dans le parc du centre de loisirs.

Groupe minoritaire

L'ensemble sportif Bellestre ouvre enfin.

Saluons d'abord nos associations sportives qui ont su pour beaucoup maintenir ou améliorer leurs résultats durant 5 années de « pénurie » de salles. Avec un budget de 10M d'euro (et 4M d'emprunt), cet équipement a été porté par l'ensemble des élus pour créer une nouvelle dynamique sur Bouaye, donner du souffle aux activités sportives et proposer les infrastructures adéquates à nos scolaires. Les élus Bouaye Avenir ont cependant dû batailler pour en maintenir le périmètre complet, notamment la salle de gymnastique et les vestiaires extérieurs que les élus majoritaires ont envisagé un temps de ne pas faire.

Nous parions que cet équipement prendra une place clé du lien social de notre ville. Pour cela il faut maintenant travailler à mieux articuler l'ensemble de cette zone sportive et de loisirs (stade, terrains foot, tennis, salle des Ormeaux, centre de loisir, cabanon, skate park). A ce titre un nouvel espace de jeu pour enfants y trouverait toute sa place. A plus long terme le projet de piscine refait surface, nous espérons que les élus majoritaires consulteront les boscéens sur ce point comme ils l'ont promis durant la campagne électorale. Et qu'en est-il d'une salle festive et culturelle? Prévue dans le mandat précédent elle n'avait pas pu être engagée en raison de l'incendie de Bellestre. Les élus majoritaires semblent vouloir se contenter de la salle E.Lévêque et d'utiliser une salle du complexe sportif pour certains événements. Et s'il fallait choisir pour des raisons budgétaires entre une salle festive ou une piscine (extrêmement couteuse en fonctionnement), qu'en penseraient les boscéens ? ●

Groupe majoritaire

Développer durablement l'économie locale

Depuis mars 2008, 19 entreprises se sont installées sur le parc d'activités des Coteaux de Grand-Lieu grâce aux efforts convergents des élus de la commune, de Nantes Métropole et de la SELA qui commercialise les lots viabilisés. En particulier, le concept novateur du village d'artisans-TPE (Très Petites Entreprises) sur le site pilote de Bouaye connaît un succès encourageant malgré la crise économique : quatre entreprises sont déjà installées et quatre nouveaux bâtiments seront construits dans les prochains mois. Ces constructions sont conçues pour être économes en énergie et extensibles pour s'adapter au futur développement de chaque entreprise.

Notre volonté de créer des emplois en Sud-Loire se double de notre engagement pris dans le cadre de l'Agenda 21 de Bouaye d'*inciter les entreprises boscéennes à adopter des pratiques plus écoresponsables (action n°20 de l'Agenda 21)*. Ainsi la commune va contractualiser une charte tripartite avec le restaurant McDonald's et Nantes Métropole dans laquelle les parties s'engagent pour un ramassage plus fréquent des déchets générés par les emballages abandonnés par les clients ainsi que pour la pose de poubelles supplémentaires sur le trajet entre le Mac Do et les lycées.

Par ailleurs, des crédits conséquents (1 400 000 €) ont été obtenus par notre maire pour entreprendre, en 2012, la rénovation complète de la place des Echoppes, place qui au fil du temps s'est dégradée et a besoin aujourd'hui d'augmenter son attractivité. Là aussi, nous préparons ces futurs travaux d'aménagement (choix des matériaux, plantations économes en eau, accès sécurisés pour les cyclistes, meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) pour que le développement durable soit partagé par notre économie locale. ●

Eco-lotissement : dénomination de voies

L'éco-quartier créé aux Ormeaux regroupera 172 logements répondant au label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Le Conseil municipal a nommé cet éco-lotissement « *Les jardins de Gaïa* » et a attribué aux trois rues qui le desserviront les noms suivants :

- rue « Jean-Jacques Audubon - naturaliste (1785-1851) »,
- rue « Jeanne Barret - botaniste (1740-1807) »,
- rue « Georges Buffon - naturaliste (1707-1788) ».

Voté à l'unanimité.



Le Conseil municipal a dénommé les futures voies de l'éco-lotissement « *Les jardins de Gaïa* ».

générationnel

À l'initiative du Conseil des Sages, la Ville de Bouaye organise un grand pique-nique, le mercredi 14 septembre. Sous un grand barnum, tables et bancs seront installés dans le parc du centre de loisirs pour y déjeuner. Au programme des réjouissances : randonnée, apéritif, déjeuner, jeux animés par l'association « *Sur la route du jeu* » durant tout l'après-midi. Les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer peuvent s'inscrire au service de transport gratuit pour les personnes âgées auprès de Thérèse Godeau : 02 40 65 40 37 ●

Programme

10h30 : balade (fontaine Saint-Hermeland, jardin des enfants, La Piogerie). Rendez-vous au parc du centre de loisirs.

11h45 : apéritif préparé par les enfants du centre de loisirs.

12h30 : pique-nique (chacun apporte son repas). Café offert.

14h à 16h : animation et jeux sous chapiteau.

En bref

La Cie Aramis, invitée au Forum des associations

Modifier le regard porté sur le handicap, élargir les échanges entre personnes valides et handicapées, faire tomber les barrières sont les objectifs de la *Compagnie ARAMIS*. Cette association composée de danseurs handicapés moteurs et de valides utilise le fauteuil roulant comme base du mouvement. Cet instrument de création n'attire pas l'œil du spectateur mais bien la chorégraphie. La fluidité des gestes ne laisse voir qu'un ensemble de danseurs unis dans le mouvement, sans différence. « *Nous vous invitons vivement à venir les applaudir lors des représentations prévues au programme d'animation du forum des associations le samedi 3 septembre, à partir de 14h, salle des Ormeaux* », encourage Marie-Bernadette Bourreau, adjointe aux aînés et aux solidarités ●



La Compagnie Aramis présentera son spectacle durant l'après-midi.

Un atelier « Pecha Kucha » au Cabanon

Pecha Kucha, qui signifie en japonais « le bruit de la conversation », est un concept original de présentation d'un projet ou d'une idée : chaque participant présente 20 images, chacune projetée pendant 20 secondes, soit 6 minutes 40 secondes de présentation pour évoquer un thème. La Maison des jeunes propose aux 10-15 ans un atelier *Pecha Kucha*, **mercredi 14 septembre, de 14h à 17h**, afin de créer leur propre diaporama sur un thème choisi et de le présenter lors d'une soirée en novembre. **Gratuit.**

Plus d'informations au 02 40 32 65 03 ●

Les randonneurs en fête le 18 septembre !

L'OSB (Office des Sports de Bouaye) avec la Randonnée Boscéenne, l'Amicale Laïque cyclotourisme et les Patineurs d'Herbauges organisent la traditionnelle *Fête des randonneurs*. Ainsi, **dimanche 18 septembre**, patineurs, marcheurs, cyclistes sont invités à prendre le départ fixé aux Ormeaux. Rendez-vous à partir de 8h. Inscriptions sur place. Tarif : 3 €. Ouvert à toutes et tous. Ravitaillement et tombola.

Renseignements au 06 14 82 22 31 ●



Marcheurs mais aussi patineurs et cyclistes ont rendez-vous le 18 septembre.

Vie économique :

L'entreprise ABC Taxis reprise

Créée il y a 11 ans par Hugues Matrat, l'entreprise ABC Taxis a trouvé un repreneur en la personne de Brice Foucher. En effet, Hugues Matrat a décidé de prendre sa retraite. ABC Taxi qui compte trois salariés va poursuivre son activité.

Contact : 06 08 01 05 39 ●



Brice Foucher (à droite) a repris l'entreprise créée par Hugues Matrat.

Judo club de Bouaye : opération séduction

Créé en septembre 1978, le judo club de Bouaye fête tout juste ses 33 ans. Fort d'une centaine d'adhérents, le club a vu l'année dernière, l'élection d'un nouveau président : Johann Coulomnier. Dynamique, ce nouveau responsable souhaite faire connaître cet art martial et inciter de nouveaux publics à le découvrir. En effet, « *le judo peut se pratiquer dès le plus jeune âge. Le club de Bouaye accueille les petits judokas, à partir de 4 ans dans la section baby judo* », explique-t-il. « *Nous avons remarqué d'autre part que l'effectif féminin pouvait être renforcé, c'est pourquoi nous lançons une opération spéciale pour la rentrée en proposant un tarif exceptionnel de -15 % pour les filles, -20 % si elles viennent à deux* ». Les adhérents peuvent pratiquer le judo en loisir ou en compétition. En parallèle, le club propose, chaque lundi de 19h à 20h30, des cours de taïso. Il s'agit d'une discipline éducative sous forme d'exercices de



Le club accueille les enfants à partir de 4 ans.

renforcement musculaire doux sans coups portés, sans projections donc sans chutes. Le Taïso est idéal pour se remettre progressivement au sport, seul ou à deux, grâce à des ateliers à base d'élastiques, de bâtons... Cours pour hommes et femmes. Tarifs adhésion annuelle : baby 95 € - judo 145 € - taïso 105 €.

Renseignements au 06 41 70 52 60 ou sur <http://sites.google.com/site/judoclubdebouaye> ●

Journées du Patrimoine : « Sur le chemin de la butte sacrée »

Dans le cadre de la Journée du Patrimoine, Bouaye Histoire remonte le temps en déambulant dans les rues boscéennes. Cette balade historique commentée commence par une évocation de l'ancienne école publique et présente ensuite les anecdotes qui accompagnent le calvaire du bourg, la nouvelle église Saint-Hermeland, le quartier de la Pommeraie, le monument aux Morts, l'école privée Notre-Dame de la Trinité, l'ancienne église et enfin la fontaine Saint-Hermeland. Elle est aussi l'occasion de découvrir une exposition de photos et autres documents évoquant Bouaye et son histoire. Départ : parking de la mairie. **Rendez-vous le samedi 17 septembre, à 14h30.** Tout public. Entrée libre.



Bouaye Histoire propose une visite guidée dans le bourg.

Renseignements : 06 83 28 70 69 - bouaye-histoire@laposte.net ●

Samedi 17 septembre, les jeunes pourront sortir *En Plein Art*

Après la rentrée des classes, les jeunes Boscéens pourront sortir se détendre du côté du Cabanon. *En Plein Art* est un nouveau rendez-vous annuel consacré aux 11-25 ans.

Le service culturel et l'espace jeunesse *Le Cabanon* se sont associés pour organiser une journée festive et touche à tout : musique, chant, danse, arts graphiques... Orienté sur les disciplines artistiques urbaines, *En Plein Art* fera la part belle au monde de « la rue ». Les participants pourront goûter à la danse hip-hop de l'EBMD. Lolo le conteur, ses invités et les apprentis slameurs déclameront leurs textes originaux. Les six danseurs du groupe *Jacobina Arte* de Nantes feront une démonstration de capoeira, art martial afro-brésilien spectaculaire qui emprunte l'esthétique du combat, de la danse et de l'acrobatie. La compagnie nantaise *Marumba* présentera son spectacle de danses urbaines où se mélangent habilement : hip hop, breakdance, ragga, dancehall... Toutes ces énergies sont réunies sur scène pour un spectacle haut en couleurs.

Des jeunes spectateurs et acteurs

Les jeunes ne seront pas seulement spectateurs puisque des ateliers seront proposés. L'atelier *Expression zen* animé par la



Les danses urbaines de Marumba.



Compagnie Nomade permettra de mieux connaître son corps, se relaxer et acquérir de la confiance en soi. L'atelier d'écriture slam sera l'occasion de poser ses idées sur le papier, de faire rimer les mots sur des histoires vécues ou entendues avant de les faire rythmer sur scène en compagnie de Lolo le conteur professionnel. « *C'est l'un des objectifs de cette initiative* », explique Elsa Le Moing Adjointe à la culture, « *créer des rencontres entre jeunes amateurs et professionnels pour favoriser les échanges et susciter la curiosité* » ●

Samedi 17 septembre, à partir de 14h30

**Le Cabanon - rue de l'Ancienne
Eglise à Bouaye**

Entrée libre - petite restauration
et buvette sur place.

**Programme complet
sur www.mairie-bouaye.fr**

Festifolies à Saint-Aignan

Les 24 & 25 septembre, la Ville de Saint-Aignan de Grand-Lieu présente *Festifolies*, le festival de l'insolite, deux jours de spectacles gratuits.

Rendez-vous mêlant l'émotion à l'inattendu, les *Festifolies d'Automne 2011* vont offrir une grande variété d'animations aux curieux de tout âge. Idéal pour s'étonner en famille et entre amis, ce festival inédit et accessible à tous, séduira par sa qualité artistique, gastronomique et musicale avec un grand concert anniversaire le samedi 24 septembre pour fêter les 40 ans du groupe Tri Yann !

Avec un cocktail d'animations :

- de nombreux spectacles de rues et arts vivants,
- des fanfares « tambour battant »,
- des spectacles équestres de haute voltige,

- le plein d'animations pour les enfants,
- une grande taverne musicale,
- des expositions d'objets loufoques !

Des rendez-vous complètement déjantés :

- la grande parade costumée en ouverture du festival,
- la grande course d'O.R.N.I. (Objets Roulants Non Identifiés),
- le grand concours de boules carrées.

Des temps forts à ne pas manquer :

- Le marché d'automne et ses dégustations gastronomiques originales !
- Trois animations participatives proposées par les Festivaliers !



Entrée libre à tous les spectacles (sauf le concert de Tri Yann : 20 € réseau FNAC).
Programme complet sur www.festifolies.fr
- renseignements : 02 40 26 44 38.

Les horaires d'ouverture :

Le samedi 24 septembre 2011, de 14h à 1h.
Le dimanche 25 septembre 2011, de 10h à 18h30.

SEPTEMBRE

Judi 1^{er}

COLLECTE DE SANG

Donneurs de Sang de Bouguenais et sa région
16h à 19h30 - Piano'cktail (Bouguenais)

Samedi 3

ACCUEIL DES NOUVEAUX BOSCEENS

Municipalité
11h - ensemble sportif des Ormeaux

FORUM DES ASSOCIATIONS

Municipalité
14h à 18h - ensemble sportif des Ormeaux

Lundi 5

ASSEMBLEE GENERALE

Gymnastique d'Entretien Boscéenne
14h - salle Eugène Lévêque

ASSEMBLEE GENERALE

Le Panier Bioscéen
20h - salle du Conseil municipal

Vendredi 9

ASSEMBLEE GENERALE

Moto Club d'Herbauges
20h - salle Eugène Lévêque

Sam. 10 et dim. 11

WEEK-END DE L'AMITIE

Gars d'Herbauges
Journée - ensemble sportif de Bellestre

Mercredi 14

GRAND PIQUE-NIQUE INTERGENERATIONNEL

Municipalité / Conseil des Sages
A partir de 10h30 - centre de loisirs de Bellestre

ATELIER PECHA KUCHA

Maison des jeunes
14h à 17h - Le Cabanon

Judi 15

ASSEMBLEE GENERALE

Bouaye Pêle Mêle Déco
14h - salle José Foulon

suite >>>

Samedi 17

JOURNEES DU PATRIMOINE
Bouaye Histoire
14h30 - parking de la mairie

«**EN PLEIN ART**»

Municipalité
14h30 à 18h - Le Cabanon

Dimanche 18

FETE DES RANDONNEURS
Office du Sport de Bouaye (O.S.B)
A partir de 8h - ensemble sportif des Ormeaux

Dimanche 25

**COURSE HANDISPORT BOUAYE /
SAINTE-PAZANNE**
Comité Boscéen de Sécurité Routière (CBSR)
Matinée

Judi 29

CONSEIL MUNICIPAL
20h - salle du Conseil

Zoom sur...

Une Boscéenne lauréate du concours « réalisez un jupon fleuri »

Organisé par le magazine *Avantages*, ce concours s'adressait aux couturières amateurs qui devaient présenter une réalisation autour du thème de la jupe. Début juillet, le jury, constitué par des professionnels du magazine, a choisi trois lauréates, dont Yolande Perbal.

Ancienne avocate au Barreau de Paris, elle décide voilà trois ans, de quitter cette vie trépidante pour offrir à sa famille calme et sérénité à Bouaye. En congé parental pour la naissance de sa troisième fille, elle s'initie aux joies de la couture... et en attrape le virus. Elle coud pour ses filles, pour elle même, puis pour sa famille, réalise des chapeaux, des robes, des ensembles...



Yolande Perbal présente sa jupe « souvenir de l'Inde »

marron brodé avec de perles roses aux couleurs coordonnées. Une ceinture vient compléter l'ensemble. Cette jupe lui ayant rappelé les reflets et les couleurs de tissus découverts au cours d'un voyage en Inde, elle lui donne donc le nom de «souvenir de l'Inde». Cette création a été présélectionnée, fin juin, par les internautes avant d'être retenu par un jury de professionnel. « J'ai gagné une boîte à couture garnie, offerte par une marque prestigieuse et la photo de ma jupe dans le magazine *Avantages* du mois de septembre » conclut la lauréate.

Poussée par une envie de se dépasser, elle répond au concours du magazine en proposant une jupe dont le patron est fait maison. Le tissu du dessus est un voile organza rouge bordeaux brodé de fleurs coordonnées. La doublure est rouge bordeaux également et est agrémentée d'un ruban de dentelle

Retrouvez les créations de Yolande Perbal sur son blog : <http://lalandeauxfees.overblog.com>

NUMÉROS D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le **15**.

Pour contacter : **LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS** appelez le **02 40 32 61 62**
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES appelez le **02 40 32 61 56**

État-civil

NAISSANCES

- Aaron CABRIMOL BRUIGE, le 08/06/2011
- Clément RIPOT, le 20/06/2011
- Gabriel THOMAS, le 28/06/2011
- Lola MARTIN, le 07/07/2011
- Timéo LEMERLE, le 30/07/2011
- Lynna TISSIER MORLET, le 26/07/2011
- Maëlle et Enora HELLY, le 30/07/2011
- Léon THOMAS, le 04/08/2011

MARIAGES :

- Marie-Charlotte PEYRACHE et David LE MOAL, le 25/06/2011
- Céline PONNAVOY et Matthieu FLAUX, le 25/06/2011
- Céline PIRON-SIMON et Denis MOCQUARD, le 01/07/2011
- Elodie RICHARD et Freddy PAPIN, le 01/07/2011
- Marie-Chantal ESPANA et Frédéric BESNARD, le 16/07/2011
- Anaïs BOLLOC'H et Jérôme BAZIN, le 30/07/2011
- Muriel LEROUX et Olivier MOTTEAU, le 13/08/2011

DÉCÈS :

- Jean-Luc VOYAU, décédé le 29/06/2011
- Nicolas COATLEVEN, décédé le 19/07/2011
- Robert GADOUD, décédé le 25/07/2011

L'écogeste du mois



Prendre le TER pour aller à Nantes

Vous voulez faire des économies, gagner du temps et réduire vos émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique ? Prenez le TER pour aller à Nantes !

Aller-retour Bouaye / Nantes

	Coût	Durée	Emissions de GES*
En TER	Max. 3 € (tickets TAN)	40 min	2 kg CO ²
En voiture individuelle	4 €	50 min	8 kg CO ²

*GES : Gaz à effet de serre

Le TER, c'est 12 allers-retours Bouaye / Nantes par jour en semaine, 6 le samedi et 5 le dimanche. Et pour vous rendre à la gare en semaine, pensez à la navette TAN « Brains / Bouaye / Saint-Aignan » (voir article page 3).

